

Nouvelle piscine liégeoise

C'est la société Spv «Piscine Jonfosse», composée d'entreprises et de bureaux d'architecture belges, qui a été désignée pour réaliser la nouvelle piscine liégeoise. Le montant du marché s'élève à 13,3 millions d'euros (Tva comprise). Ce projet a été retenu par le Gouvernement wallon dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures sportives. Une demande de subsides d'au moins 2,5 millions a été introduite à la Région wallonne.

Ce nouveau centre aquatique répondra aux besoins d'un large public (écoles, clubs sportifs, familles, etc.), aux objectifs du Décret «missions» de la Communauté française, qui vise à ce que tout enfant sache nager à l'issue de la 6^e année primaire, mais fera aussi office de bains publics, inexistantes depuis la fermeture des Bains et Thermes de la Sauvenière.

Le complexe disposera d'un grand bassin 375 m² (25 x 15 m), de gradins avec 130 places, de 6 lignes d'eau de 2,50 m, d'un petit bassin de 150 m², d'une lagune de jeux et de détente, d'un espace de détente surélevé et d'un restaurant de 60 places avec vue sur la piscine. Un espace sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Un parking de 173 emplacements sur 3 niveaux facilitera le stationnement dans ce quartier central.



→ La future piscine Jonfosse.

Construit avec 70% de matériaux recyclables, le bâtiment bioclimatique comportera de larges baies vitrées ainsi qu'un système de cogénération et de récupération de l'eau de pluie. Le chantier devrait débuter dans la seconde moitié de l'année prochaine pour s'achever à la fin de l'année 2016.

Nouvelle piste pour les pellets



→ Le résidu de criblage de miscanthus et les pellets produits. (Source: ValBiom).

La recherche liée à la production de pellets n'est pas en reste et une de ses facettes consiste à associer pellets et miscanthus. Les premiers sont connus, le second est une plante herbacée qui rencontre un intérêt croissant de la part de l'industrie et d'une partie du monde agricole en raison de sa productivité et de sa teneur en lignocelluloses. D'où l'idée d'en faire des pellets. Néanmoins, le comportement en granulation du miscanthus est encore peu connu. Certains affirment par exemple qu'il est impossible de granuler du miscanthus pur et qu'un mélange avec d'autres matières telles que du bois ou l'ajout de liant est

obligatoire. Suite à ce constat, ValBiom a conduit des essais de granulation afin de déterminer s'il était possible de produire des pellets de bonne qualité, réalisés exclusivement à l'aide de miscanthus. Ils ont été réalisés à l'aide d'une installation de référence, à savoir l'unité pilote de granulation de la société Cpm à Amsterdam. Cette société d'origine américaine est en effet un des leaders mondiaux des unités de granulation pour l'alimentation animale et l'énergie. Afin d'évaluer la qualité des pellets produits, ils ont été analysés par le laboratoire Socor (accrédité Cofrac) et les résultats d'analyses ont ensuite été confrontés aux normes EN 14961/2 et EN 14961/6, normes européennes régissant respectivement les pellets de bois et les agropellets.

Sans entrer dans les détails des essais réalisés avec deux échantillons de miscanthus (ensilé et résidu de criblage de miscanthus), il en ressort que cette plante est un des meilleurs agrocombustibles productibles en Wallonie. Les pellets produits à l'aide du miscanthus ensilé ont cependant présenté des caractéristiques inférieures aux pellets produits à partir du résidu de criblage de miscanthus.

Concernant la pelletisation, aucun additif n'a dû être ajouté et aucun mélange de matières n'a dû être effectué pour obtenir ces bons résultats. Toutefois, il semble impératif de broyer finement le miscanthus avant de le pelletiser. Il est également très important de maintenir un taux d'humidité le plus faible possible lors de la récolte et du stockage. Cette caractéristique du miscanthus rend cette biomasse particulièrement intéressante en tant que combustible car, contrairement à la production de pellets de bois, elle ne nécessite aucun séchage avant la pelletisation. Dernière précision de taille, l'utilisation de pellets de miscanthus doit être réservée à un équipement de chauffage polycombustibles.

Euro-Snef Contain S.P.R.L.



**SERVICE CONTAINERS TOUTES CAPACITÉS
VENTE RECYCLÉ 0/80**

Chemin du Moulin de Belle, 3
7180 SENEFFE
Tél.: 064 54 84 02
Fax: 064 55 99 06
E-mail: euro-snef@hotmail.be

Gsm TOTTÉ Fabrice:
0496 28 58 67